

**Séance du 20 décembre 2007**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*



**PRESENTS** : Dr Jean Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Labayle, Pommiez, Mme Durruty, MM Massé, Delas, Mme Dufrêne, M. Saussié, Mmes Dumas, Lauqué, Adjointes ; MM. Laroche, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Bordenave, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Jeambrun, Gentili, M. Arandia, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mme Gramont, M. Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, Mme Peyrucq, M. Larralde, Mme Baratchart-Damestoy, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Casenave à M. Causse

**ABSENTS** : MM. Millet-Barbé, Escapil-Inchauspé, Mme Larran-Lange

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

**OBJET** : URBANISME - Déclassement et désaffectation place Francis Jammes et terrain de sports quartier Habas

Monsieur Jean-René ETCHEGARAY présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de la requalification du quartier Habas, vous venez de prononcer le déclassement et la désaffectation d'une partie du domaine public routier selon les règles issues du Code de la voirie routière.

Le projet concerné nécessite également le déclassement et la désaffectation des espaces publics suivants :

- ✓ les parcelles AW 302 (6 125 m<sup>2</sup>), AW 330 (1 339 m<sup>2</sup>), AW 321 (935 m<sup>2</sup>) pour une surface totale de 8 399 m<sup>2</sup> (selon plan joint n° 1) correspondantes au terrain de sport,
- ✓
- ✓ la parcelle AY 142p pour 1 135 m<sup>2</sup> (selon plan joint n° 2) correspondante à la place Francis Jammes.

.../...

Je vous demande donc de bien vouloir prononcer le déclassement et la désaffectation des parcelles ci-dessus désignées.

Adopté.

Mme Peyrucq, M. Larralde s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.